**MANDAT D’APPUI À LA GESTION D’UN CONTRAT D’APPRENTISSAGE**

**par télétransmission\***

*(A retourner dans les 5 jours ouvrés à réception de ce document)*

Le CFA Académique propose 2 options pour l’accompagnement à la gestion d’un contrat d’apprentissage par télétransmission sans contrepartie financière *(merci de cocher la case correspondante à votre choix)* :

**▢ Option 1 : élaboration du contrat d’apprentissage, de la convention de formation et transmission à l’OPCO de référence** (hors UNIFORMATION et OPCO Santé) :

L’UFA du CFA académique élabore ces documents sur la base des informations transmises par l’entreprise dans le formulaire joint.

Ces documents sont ensuite signés électroniquement par l’entreprise et l’apprenti/ ou son responsable légal via un mail sécurisé.

A noter, la convention tripartite établie en cas de réduction ou d’allongement de la durée du contrat est exclue de la procédure de télétransmission.

**▢ Option 2 : l’UFA du CFA académique complète la partie formation du contrat et l’entreprise saisit les autres rubriques via un lien sécurisé**

A ce titre l’entreprise complète les points A, B, C, D, E du formulaire joint et le transmet à l’UFA.

**En cas de refus de donner mandat au CFA Académique**, merci de cocher la case suivante : **▢**

Dans le cadre du mandat, l'entreprise est responsable des informations transmises. La responsabilité du CFA académique ne pourra être engagée.

Par le présent mandat, et conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil,

Je soussigné(e) :

Représentant l’entreprise :

SIRET :

Située au :

donne mandat au CFA Académique représenté par son directeur en exercice pour effectuer les missions ci-dessus nécessaires au traitement du contrat d‘apprentissage de :

Nom apprenti : Prénom apprenti :

 À Strasbourg le : Signature et cachet de l’entreprise :

\* Ce mandat de gestion ne vous dispense en aucun cas de conserver les justificatifs obligatoires à l’enregistrement de votre contrat, en cas de contrôle.